

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE SOLOGNE

REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

**_

(Exécution de l'art. L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Communautaire des Portes de Sologne se réunira en séance ordinaire
au 109, salle du Conseil,
le Jeudi 28 mai 2026 à 19h00

ORDRE DU JOUR

1 - ADMINISTRATION

RENDU ACTE DES DECISIONS COMMUNAUTAIRES PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L2122-22 du CGCT

NEANT

- 1.1 Modification de la composition du bureau
- 1.2 Délégations du conseil communautaire à la Présidente
- 1.3 Fixation des indemnités des élus communautaires suite aux élections municipales des 15 et 22 mars 2026
- 1.4 Création des commissions thématiques intercommunales permanentes.
- 1.5 Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent
- 1.6 Modalités de désignation des membres de la C.L.E.C.T.
- 1.7 Désignation des représentants auprès du conseil d'administration du Collège du Pré des Rois
- 1.8 Désignation des représentants auprès de la commission de suivi de site TDA-CSS
- 1.9 Désignation des représentants auprès du Centre d'Initiatives Locales de Sologne (CILS)
- 1.10 Désignation des représentants auprès du GIP APPROLYS CENTR'ACHATS
- 1.11 Désignation des représentants auprès du GIP&ORLEANS ECO – Assemblée générale spéciale du groupement
- 1.12 Comité local pour l'emploi du bassin d'emploi d'Orléans
- 1.13 Désignation des représentants auprès de l'EPFLI
- 1.14 Désignation des représentants auprès de la CLAVAP (Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine)
- 1.15 Désignation des représentants auprès de TOPOS Agence de l'Urbanisme
- 1.16 Désignation des représentants auprès du CNAS
- 1.17 Désignation des représentants auprès de l'Amicale du Personnel
- 1.18 Composition et élection des membres du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme des Portes de Sologne
- 1.19 Désignation des représentants auprès de l'association Halte Garderie parentale « Les P'tits Loups »
- 1.20 Désignation des représentants auprès du GIP RECIA plate-forme régionale d'e-administration
- 1.21 Désignation des représentants auprès de l'AH SAP
- 1.22 Désignation des représentants auprès de l'ASAD
- 1.23 Adhésion de la CCPS au CFEMs et désignation d'un représentant au sein du Conseil d'Administration
- 1.24 Désignation des représentants auprès de la CLI de la centrale nucléaire de Saint-Laurent des Eaux

2 - AMENAGEMENT

- 2.1 Approbation du bilan à mi-parcours du CRST du PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne 2023-2029
- 2.2 Approbation de la convention de partenariat portant sur l'animation du SCOT entre le PETR Forêt d'Orléans Loire Sologne et ses communes membres
- 2.3 Demande d'autorisation de défrichement pour les parcelles AV1, AV2 et AV3 situées dans la zone d'activité économique de la Chavannerie à la Ferté Saint-Aubin

QUESTIONS DIVERSES

La Ferté St-Aubin, le 22 mai 2026

La Présidente
Katia BAILLY



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PORTES DE SOLOGNE